

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**  
**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ET DE**  
**L'ENTRETIEN ROUTIERS**  
**CELLULE DE SUIVI DE L'EXECUTION DES PROJETS**  
**BAD/BM**  
*Organe d'Exécution du Projet au Cameroun*

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA-DJOURM ET DE FACILITATION DU**  
**TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE.**

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES**  
**TRAVAUX SUR LA SECTION DE ROUTE DJOURM-MINTOM-FRONTIERE CONGO**

***APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)***

**DATE: 21 DECEMBRE 2009**

1. Cette invitation à manifestation d'intérêt fait suite à la note d'information générale sur les acquisitions prévues dans le cadre du programme publiée dans le « *UN Development Business* » du 06 octobre 2009.

2. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD), un prêt d'environ 59,27 millions d'UC, en diverses monnaies, pour contribuer au financement du **projet d'aménagement de la route Ketta-Djourn et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé**. Il se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat portant sur le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de la section de route Djourn-Mintom-Frontière Congo, faisant l'objet du présent appel à manifestation d'intérêt.

3. La Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets BAD/BM, ci-après dénommé « l'Organe d'Exécution », lance un appel à manifestation d'intérêt auprès de bureaux d'études en vue d'établir la liste restreinte des cabinets à consulter pour l'exécution du contrat suivant : « **Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la section de route Djourn-Mintom-Frontière Congo** ». Les services des cabinets portent sur le contrôle et la surveillance des travaux suivants: (i) l'aménagement de la route Djourn-Mintom (83 km, y compris réservations/fibre optique); (ii) la fourniture et l'installation d'une station de pesage et la construction d'abris de contrôle; (iii) l'aménagement minimal de la route en terre Mintom- Lélé-Frontière/Congo (105,5 km, y compris les ouvrages définitifs); (iv) la réhabilitation de 60 km de pistes rurales connexes; (v) la réhabilitation et l'aménagement d'infrastructures sociales (clôtures d'écoles et de centres de santé, points d'eau, blocs de latrines, construction d'un bâtiment de stockage), et sur la sensibilisation : (i) au VIH-SIDA, (ii) à la sécurité routière, (iii) au paludisme et (iv) à la protection de l'environnement. Chaque cabinet devra fournir aussi bien les prestations de contrôle et de surveillance des travaux, et que celle de la sensibilisation sur les thèmes cités ci-dessus.

4. La date probable de démarrage des travaux routiers est prévue dans la période du 3<sup>ème</sup> trimestre de 2010 pour un délai d'exécution d'environ 36 mois.

5. Les bureaux d'études intéressés sont invités à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études éligibles intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations prévues. Ils fourniront à cet effet, la documentation indiquant leurs qualifications (références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Peuvent faire acte de candidature, tous les bureaux d'études intéressés et répondant aux critères de qualification requis.

6. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous, aux heures locales (TU + 1) et jours d'ouverture des bureaux :

**Secrétariat général de la CEEAC (Coordination générale du projet)**  
**Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire**  
**Mairie de Haut de Gué Gué**  
**BP 2112 Libreville – République Gabonaise**  
**Tel/Fixe : +241 44 47 31 ; Fax +241 44 47 32**  
**Contact : Monsieur Jonas TAKODJOU**  
**Mobile : +241 07 75 01 99 / 06 03 14 48**  
**Email : ceeac-eccas.org ;**  
**Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets BAD/BM**  
**Direction des Investissements et de l'Entretien Routiers**  
**Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun**  
**Téléphone : (237) 22-22-44-51 ou 22-22-22-94;**  
**Fax: ( 237) 22-23-48-78 ou 22-22-22-94**  
**E-mail: csepr.bad@yahoo.fr**

7. Les manifestations d'intérêt devront être déposées ou adressées en recommandée, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 18 janvier 2010**, à 12 heures locales (TU+1).

**A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics**  
**Cellule de Suivi de l'Exécution des Projets BAD/BM**  
**Direction des Investissements et de l'Entretien Routiers**  
**Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun**  
**Téléphone : (237) 22-22-44-51 ou 22-22-22-94;**  
**Fax: ( 237) 22-23-48-78 ou 22-22-22-94**  
**E-mail: csepr.bad@yahoo.fr**

8. Les manifestations d'intérêt doivent porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement de la section de route Djoum-Mintom-Frontière Congo** ».

9. Une liste restreinte de six (6) bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études sera établie à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et les consultations se feront conformément aux Règles et Procédures de la BAD/FAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Les bureaux ou groupements de bureaux intéressés peuvent manifester leur intérêt en joignant à leurs manifestations d'intérêt tous les documents nécessaires, permettant, en particulier, d'apprécier leur expérience en matière de prestations similaires.

10. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de les inclure dans la liste restreinte.